

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss**Code produit:** 456999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Truck Dry & Gloss****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**  
déshydratant**Utilisations contre-indiquées**  
Donnée non disponible.**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse**Koch-Chemie GmbH  
Einsteinstr. 42  
D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0

N° Fax +49-2303-9 86 70-26

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**  
sdb\_info@umco.de**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

01 45 42 59 59 (ORFILA)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Eye Dam. 1; H318

Skin Irrit. 2; H315

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH05

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

**Mentions de danger (UE)**

EUH208

Contient 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss**Code produit:** 456999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021**Région:** FR**Conseils de prudence**

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**2.3 Autres dangers**

## Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.

## Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

**3.2 Mélanges****Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	<b>Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium</b>		
	68891-38-3 500-234-8 - 01-2119488639-16	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Chronic 3; H412	>= 5,00 - < 10,00 % en poids
2	<b>acides sulfoniques, sec-alcane en C14-17, sels de sodium</b>		
	97489-15-1 307-055-2 - 01-2119489924-20	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Chronic 3; H412	< 5,00 % en poids
3	<b>bronopol</b>		<b>cf. note bas de page (1)</b>
	52-51-7 200-143-0 603-085-00-8 -	Acute Tox. 4*; H302 Acute Tox. 4*; H312 Aquatic Acute 1; H400 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335 Aquatic Chronic 2; H411	< 0,10 % en poids
4	<b>2-méthyl-2H-isothiazole-3-one</b>		
	2682-20-4 220-239-6 613-326-00-9 -	Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071 Eye Dam. 1; H318 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1A; H317	< 0,10 % en poids
5	<b>saccharose, pur</b>		
	57-50-1 200-334-9	-	>= 5,00 - < 10,00 % en poids

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss**Code produit:** 456999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021**Région:** FR

-			
-			

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(\*,\*\*,\*\*\*,\*\*\*\*) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

(1) La substance est classée conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), Article 4 (3), deuxième alinéa, différemment / complémentaiement de la classification décrite dans l'annexe VI.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 5% Eye Dam. 1; H318: C >= 10%	-	-
2	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 10% Skin Irrit. 2; H315: C >= 10% Eye Dam. 1; H318: C >= 15% Acute Tox. 4; H302: C >= 60%	-	-
3	-	-	M = 10	-
4	-	Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,0015%	M = 10	M = 1

#### Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)

N°	orale	dermale	par inhalation
2	501 mg/kg de poids corporel		

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact cutané

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

#### Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Eau pulvérisée; Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec

#### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Oxyde

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss

**Code produit:** 456999

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021

**Région:** FR

d'azote ( NOx )

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel.

#### Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

#### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites sur les lieux de travail

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss**Code produit:** 456999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021**Région:** FR

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	saccharose, pur	57-50-1	200-334-9
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>			
Saccharose			
	VLE (8h)	10	mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs DNEL, DMEL et PNEC****valeurs DNEL ( travailleurs )**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	<b>Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium</b>			<b>68891-38-3 500-234-8</b>	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2750	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	132	µg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	175	mg/m <sup>3</sup>
2	<b>acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium</b>			<b>97489-15-1 307-055-2</b>	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	5	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	2,8	mg/cm <sup>2</sup>
	dermale	à court terme (aiguë )	local	2,8	mg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	35	mg/m <sup>3</sup>

**valeurs DNEL ( consommateur )**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	<b>Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium</b>			<b>68891-38-3 500-234-8</b>	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	15	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1650	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	79	µg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	52	mg/m <sup>3</sup>
2	<b>acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium</b>			<b>97489-15-1 307-055-2</b>	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	7,1	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3,57	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	2,8	mg/cm <sup>2</sup>
	dermale	à court terme (aiguë )	local	2,8	mg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	12,4	mg/m <sup>3</sup>

**valeurs PNEC**

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	<b>Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium</b>		<b>68891-38-3 500-234-8</b>	
	Eau	eau douce	0,24	mg/L
	Eau	eau marine	0,024	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,071	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,917	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,092	mg/kg poids sec
	sol	-	7,5	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	g/L
2	<b>acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium</b>		<b>97489-15-1 307-055-2</b>	

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss**Code produit:** 456999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021**Région:** FR

Eau	eau douce	0,04	mg/L
Eau	eau marine	0,004	mg/L
Eau	Eau dégagement intermittent	0,06	mg/L
Eau	eau douce sédiment	9,4	mg/kg poids sec
Eau	eau marine sédiment	0,94	mg/kg poids sec
sol	-	9,4	mg/kg poids sec
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	600	mg/L
empoisonnement secondaire	-	53,3	mg/kg nourriture

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. - filtre A ou appareil respiratoire autonome

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

#### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Épaisseur du matériel		0,5	mm
Temps de passage	>	480	min

#### Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat d'agrégation</b>
liquide
<b>Etat/Couleur</b>
liquide
incolore
<b>Odeur</b>
caractéristique

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss**Code produit:** 456999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021**Région:** FR

<b>pH</b>			
Valeur	7		
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Point de fusion/point de congélation</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Température de décomposition</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Point d'éclair</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Température d'inflammation</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Inflammabilité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites inférieure d'explosion</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites supérieure d'explosion</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Pression de vapeur</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité de vapeur relative</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité relative</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité</b>			
Valeur	1,04	g/cm <sup>3</sup>	
Température de référence	20	°C	
<b>Solubilité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
log Pow		0,2	
Température de référence		20	°C
Méthode	92/69/EEC, A.8		
Source	ECHA		
<b>Viscosité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Caractéristiques des particules</b>			
Donnée non disponible.			

**9.2 Autres informations**

<b>Autres informations</b>
Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss**Code produit:** 456999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021**Région:** FR

Donnée non disponible.

**10.2 Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

**10.4 Conditions à éviter**

Donnée non disponible.

**10.5 Matières incompatibles**

Donnée non disponible.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Truck Dry & Gloss
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
DL50		4100	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
2	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
DL50		500 - 2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
DL50		> 2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation	
Donnée non disponible.	

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss**Code produit:** 456999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021**Région:** FR

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 404	
Source		ECHA	
Évaluation		irritant	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 405	
Source		ECHA	
Évaluation		fortement irritant	
2	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 405	
Source		ECHA	
Évaluation		irritant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Cancérogénicité			
Donnée non disponible.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
Donnée non disponible.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
Donnée non disponible.			

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss**Code produit:** 456999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021**Région:** FR**Danger par aspiration**

Donnée non disponible.

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**Autres informations**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

<b>Toxicité sur les poissons (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
CL50	Durée d'exposition	7,1 96	mg/l h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
2	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
CL50	Durée d'exposition	8,4 96	mg/l h
Espèces	Leuciscus idus melanotus		
Méthode	440/2008/EC C.1.		
Source	ECHA		

<b>Toxicité sur les poissons (chronique)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
NOEC		1,4	mg/l
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OECD 204		
Source	ECHA		

<b>Toxicité pour les daphnies (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
CE50	Durée d'exposition	7,4 48	mg/l h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
2	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
CE50	Durée d'exposition	7,26 48	mg/l h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

<b>Toxicité pour les daphnies (chronique)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss**Code produit:** 456999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021**Région:** FR

sodium			
NOEC		1,0	mg/l
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
ErC50		27,7	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
CE50		> 100	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Scenedesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
NOEC		0,95	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
CE50		> 10000	mg/l
Durée d'exposition		16	h
Espèces	Pseudomonas putida		
Méthode	DIN 38412 T.8		
Source	ECHA		

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Type	diminution du COD (carbone org. dissous)		
Valeur		100	%
Durée		14	jour(s)
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss**Code produit:** 456999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021**Région:** FR

log Pow	0,2	
Température de référence	20	°C
Méthode	92/69/EEC, A.8	
Source	ECHA	

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**12.7 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

**12.8 Autres informations**

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

**Emballage**

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

**14.2 Transport IMDG**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

**14.3 Transport ICAO-TI / IATA**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

**14.4 Autres informations**

Donnée non disponible.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss**Code produit:** 456999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021**Région:** FR

Non pertinent

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

**DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

**Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

---

**Nom commercial :** Truck Dry & Gloss**Code produit:** 456999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 20.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 05.08.2021**Région:** FR

---

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: [umco@umco.de](mailto:umco@umco.de)

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Modifications / suppléments:**

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 778529